

# LOGEMENT : EN ROUTE POUR UN NOUVEAU PLH

Conseils de Métropole // Mardi 25 octobre et jeudi 24 novembre



## DÉCRYPTAGE PAR NOËL SEGURA

Vice-président délégué au logement

“ La Métropole travaille d'ores et déjà sur l'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2019-2024. Celui-ci fixe le cadre général de la politique métropolitaine mise en œuvre en matière d'habitat. Parmi ses objectifs, figurera l'amélioration de l'adéquation entre l'offre et la demande de logement afin d'améliorer la réponse aux besoins de la population actuelle et future. En particulier permettre aux familles et aux jeunes ménages de s'installer et/ou de rester sur le territoire métropolitain. Il s'agira aussi de diversifier l'offre de logements tout en organisant une véritable mixité de l'habitat, en atténuant les déséquilibres entre les communes et les quartiers populaires. Il convient également de rénover le parc bâti ancien notamment au plan énergétique. Cette démarche est coordonnée avec les études en cours dans le cadre de l'élaboration du projet Montpellier Métropole Territoires, de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et l'établissement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). À mi-parcours, il convient de souligner les bons résultats obtenus dans le cadre du PLH actuel (2013-2018), avec une moyenne de 4 900 logements mis en chantier par an pour un objectif de 5 000 et près de 1 650 logements locatifs sociaux financés en moyenne chaque année. Ces bons chiffres s'accompagnent également d'un rééquilibrage des constructions neuves au profit des autres communes que Montpellier, ainsi que d'un rééquilibrage du parc social. Toutefois, malgré ces efforts de construction impulsés par la Métropole, les besoins, notamment en logements sociaux, demeurent toujours importants au sein de la population. ”

Continuer à répondre aux besoins de la population actuelle et future en matière de logement

2018), avec une moyenne de 4 900 logements mis en chantier par an pour un objectif de 5 000 et près de 1 650 logements locatifs sociaux financés en moyenne chaque année. Ces bons chiffres s'accompagnent également d'un rééquilibrage des constructions neuves au profit des autres communes que Montpellier, ainsi que d'un rééquilibrage du parc social. Toutefois, malgré ces efforts de construction impulsés par la Métropole, les besoins, notamment en logements sociaux, demeurent toujours importants au sein de la population.

## ÉCONOMIE

### UN NOUVEAU PLAN D'IMPLANTATION DES ENTREPRISES



Le quartier Eureka, en construction à Castelnau-le-Lez, offrira de nouveaux débouchés aux entreprises souhaitant s'installer dans la métropole.

Pour attirer davantage d'entreprises de l'économie productive et industrielle, la Métropole lance l'élaboration d'un Schéma d'Accueil des Entreprises (SAE) métropolitain. L'objectif étant de créer des emplois en continuant à répondre le mieux possible aux besoins des entreprises pour les seize prochaines années (2017-2032), à l'aide d'un plan d'actions. Il s'agit de programmer la création de 500 à 600 000 m<sup>2</sup> de bureaux, 280 hectares de foncier pour les besoins et la croissance de l'économie locale et 200 hectares de foncier réservés à l'économie productive. Ce Schéma d'Accueil des Entreprises entend également organiser son offre foncière et immobilière autour du secteur tertiaire et développer davantage de solutions (entrepôts, locaux d'activité...) pour les sociétés du secteur productif.

## CONSERVATOIRE

### MATERNITÉ GRASSET : ACCORD AVEC LE CHU

Un accord a été trouvé entre la Métropole et le CHU de Montpellier pour la cession du bâtiment de l'ancienne maternité Grasset. La collectivité souhaite implanter sur place les nouveaux locaux du Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier afin d'accueillir davantage d'élèves et de leur offrir des conditions d'enseignement améliorées. Les élus métropolitains ont voté favorablement le projet d'acquisition du lieu estimé à 2,5 millions d'euros.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### SENSIBILISATION À DOMICILE

La Métropole s'associe au dispositif Cavigaz, aux côtés de GRDF et de Face Hérault. Son but : sensibiliser 1 300 ménages de la métropole à la maîtrise de l'énergie, au tri des déchets et à la sécurité des installations au gaz. Une promotion de huit volontaires en Service Civique, habitant le territoire et dont la moitié réside dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, effectuera des missions de sensibilisation durant sept mois.

## INTERNATIONAL

### DIRECTION LA RUSSIE !

Après une mission d'affaires économique à Helsinki (Finlande) du 29 novembre au 4 décembre accompagnée par trois entreprises métropolitaines, la Métropole prend la direction de la Russie. Du 4 au 9 décembre, Chantal Marion, vice-présidente chargée du développement économique et de l'international renouvellera, pour la troisième fois, les accords de collaboration économique avec la ville d'Obninsk. Il s'agira aussi de préciser les prochains accords en matière de numérique dans le cadre de la French Tech et de renforcer les collaborations entre les incubateurs des deux territoires. La délégation de la Métropole sera accompagnée par cinq entreprises. Par ailleurs, lors du dernier conseil de Métropole, Philippe Saurel a annoncé que la collectivité allait proposer à la province

de Kalouga, à laquelle appartient la ville d'Obninsk, la signature d'une convention de partenariat économique.



Le Consul général de Russie, Sergey Molchanov, a été reçu en août dernier par Philippe Saurel.

 38 000 €

c'est le montant de la subvention accordée par la Métropole à l'association Le Passe-Muraille pour mener à bien un chantier d'insertion de remise en état des berges fluviales du territoire à la suite des intempéries de 2014.

L'association recrutera des personnes en difficulté d'insertion professionnelle et sociale en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) pour une durée de huit mois. Les missions au programme : abattage d'arbres, levées d'embâcles (matériaux apportés par l'eau) et nettoyage des berges du Lez et de son affluent La Mosson.

**7**  
c'est le nombre de dimanches où les magasins seront ouverts à Montpellier en 2017

(15 janvier, 14 mai, 2 juillet, 3 décembre, 10 décembre, 17 décembre et 24 décembre). D'autres communes de la Métropole se sont également positionnées en faveur des ouvertures dominicales, au nombre maximal de 12 : Le Crès, Lattes, Pérols, Saint Jean de Védas et Juvignac. Pour l'ensemble de ces communes, le conseil de Métropole s'est prononcé en faveur du nombre de jours fixés par leurs conseils municipaux respectifs.



Suivez en direct les conseils de Métropole sur [montpellier3m.fr](http://montpellier3m.fr)